



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

RM/VG/

P.V. PETI 23
P.V. ERMCE 18
P.V. DEVDU 15

Commission des Pétitions

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 04 mai 2017

Ordre du jour :

1. DEBAT PUBLIC
Pétition publique 728 - Gratis öffentlechen Transport OCH fir Studenten
2. Conclusions des commissions

*

Présents : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des Députés

M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Roger Negri, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner, membres de la Commission des Pétitions

M. Claude Adam, Mme Taina Bofferding, Mme Tess Burton, M. Lex Delles, Mme Martine Hansen, Mme Octavie Modert, M. Roger Negri, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Aly Kaes, M. Marc Lies, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marc Spautz remplaçant M. Marco Schank, M. David Wagner, M. Serge Wilmes, membres de la Commission du Développement durable

M. François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Marc Hansen, Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

M. Gaston Schmit, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Mme Annick Trmata, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Jean Wivenes (Président du LCGJ), Mme Carine Breuer, M. Tiago Ferreira, M. Alexandre Kintzinger, pétitionnaires

Mme Vera Haas-Gelejinsky, Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Cécile Hemmen, M. Marcel Oberweis, membres de la Commission des Pétitions

Mme Diane Adehm, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, M. Franz Fayot, M. Marcel Oberweis, M. Roy Reding, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Emile Eicher, M. Henri Kox, membres de la Commission du Développement durable

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission des Pétitions
Mme Josée Lorsché, Présidente de la Commission du Développement durable

*

1. **DEBAT PUBLIC**

Pétition publique 728 - Gratis öffentlechen Transport OCH fir Studenten

M. le Président de la Chambre des Députés informe que les pétitionnaires ont fait valoir leur droit à présenter en public leurs revendications déjà satisfaites par le Gouvernement pendant la période d'instruction de la pétition.

Intervention des pétitionnaires :

Un représentant des pétitionnaires explique que le but de la présente pétition ne consiste pas uniquement en l'octroi d'une aide financière aux étudiants, certes très importante, mais également en la promotion du transport public.

Offrir un transport gratuit aux jeunes citoyens engendre une série d'effets positifs au profit de notre pays et de ses citoyens.

Il importe que la jeunesse soit orientée aussi tôt que possible vers le transport public, ceci en présence d'un investissement massif de la part du Gouvernement dans une politique de mobilité durable et de développement du réseau de transport.

C'est une injustice entre les élèves et les étudiants qui se trouve à l'origine de la présente pétition. Dans ce contexte, l'orateur rappelle qu'à partir de la rentrée 2016, les élèves de lycées se sont vu délivrer une « mKaart » leur

permettant de profiter du transport public gratuit non seulement pour se rendre à l'école, mais également pendant les activités de loisir, une initiative d'ailleurs saluée par le LCGB-Jeunes.

Se pose dans ce contexte la question de savoir pourquoi les étudiants ne bénéficient pas de cette mesure, alors que, la plupart du temps, ces derniers se trouvent sans revenu propre.

Une autre injustice est à constater, depuis la rentrée 2016, entre plusieurs catégories d'étudiants. Ainsi, par exemple, les étudiants de classes BTS suivant leur enseignement dans un lycée se voient délivrer une « mKaart » leur permettant, entre autres, de s'identifier dans l'enceinte de l'école et d'utiliser le transport public à titre gratuit. D'autres étudiants sont exclus de cet avantage.

Un deuxième volet de la présente pétition est consacré à la mobilité. Le représentant des pétitionnaires salue l'investissement massif du Gouvernement dans les transports publics. Le LCGB-Jeunes considère que le transport gratuit pour étudiants constitue un investissement non trop onéreux dans le concept de mobilité qui, de surplus, ne manquera pas d'augmenter l'attractivité des écoles supérieures luxembourgeoises.

À cela s'ajoute la composante financière dans le budget des étudiants, en particulier de ceux qui disposent de moyens modestes. Il est un fait que la bourse d'études ne permet pas toujours de couvrir la totalité des frais auxquels se trouvent confrontés les étudiants. Par conséquent, une économie de 75 euros par an représente une somme non négligeable pour l'étudiant.

L'environnement est un autre point mis en exergue par le LCGB-Jeunes. Le Luxembourg fait de grands efforts en faveur du développement durable et, dans ce contexte, de la réduction du taux d'émission des voitures. Le transport gratuit pour étudiants permet de dégager les routes et d'inciter les jeunes à utiliser les transports publics.

Le LCGB-Jeunes salue que le Gouvernement, après les entretiens de janvier 2017, ait accueilli favorablement sa demande pour aller même au-delà des revendications de la pétition 728 en décidant d'offrir la gratuité du transport public à tous les jeunes jusqu'à l'âge de vingt ans.

Par cette mesure sont également couverts les élèves en période d'apprentissage qui doivent faire de nombreux déplacements.

Par ailleurs, les étudiants pourront utiliser gratuitement les transports publics jusqu'à l'âge de 30 ans.

Somme toute, il ne reste plus qu'à clarifier quelques détails techniques.

Enfin, le LCGB-Jeunes s'engage à promouvoir les nouveaux moyens mis à disposition des jeunes et à prêter une attention particulière au dossier « Transport et Jeunesse ».

Echange de vues :

Questions des Députés :

Les questions des membres de la Chambre des Députés à l'adresse des pétitionnaires s'articulent autour des points suivants :

- Les pétitionnaires ont-ils obtenu entière satisfaction ?
- La mise en circulation des trains de nuit les week-ends et jours fériés est-elle perçue positivement ?

Les questions des membres de la Chambre des Députés à l'adresse des membres du Gouvernement s'articulent autour des points suivants :

- Les détails relatifs au règlement ministériel qui sera pris afin d'assurer la gratuité des transports en commun pour les étudiants sont-ils déjà connus ?
- Quelles sont les formalités à respecter pour l'obtention d'un titre de transport gratuit ?

Réponses des pétitionnaires :

- Les pétitionnaires déclarent être entièrement satisfaits du fait qu'une solution rapide, simple et précise ait pu être trouvée suite à leurs revendications.
- Les pétitionnaires saluent la mise en circulation des trains de nuit les week-ends et jours fériés.

Intervention de Monsieur le Ministre François Bausch

Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures rappelle que le Gouvernement a, dans une première étape, rendu les transports publics gratuits, depuis le 1^{er} septembre 2016, pour tous les lycéens. Suite à cela et suite à des revendications justifiées de la part des concernés, le Gouvernement a également réfléchi à étendre cette mesure aux étudiants, tout en veillant à n'exclure aucune catégorie de bénéficiaires et donc à fournir un transport public gratuit généralisé pour tous les jeunes résidant au Luxembourg.

Le Gouvernement a donc décidé d'élargir la gratuité des transports publics au Luxembourg à tous les étudiants jusqu'à l'âge de 30 ans accomplis. Qu'ils soient inscrits à l'Université du Luxembourg ou dans un autre pays, les étudiants pourront tous obtenir une « mKaat » personnalisée sur simple présentation aux guichets de vente d'une carte d'identité et d'un certificat d'inscription dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur. La mesure entrera en vigueur au prochain semestre universitaire, soit dès le 1^{er} août 2017. En outre, la « Jumbokaart » actuelle n'a plus de raison d'être et sera abolie.

Après avoir confirmé l'investissement massif du Gouvernement actuel dans les infrastructures de transports publics, Monsieur le Ministre informe encore de ce qui suit :

- Une application pour smartphones sera prochainement mise en place et permettra l'organisation du covoiturage.
- Les statistiques relatives à l'utilisation des trains de nuit les week-ends et jours fériés sont plutôt satisfaisantes.

Intervention de Monsieur le Ministre Marc Hansen

Monsieur le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche replace la présente discussion dans le contexte plus général des ressources

financières globales dont disposent les étudiants. Après avoir rappelé que les bourses ont récemment été augmentées de manière substantielle, il fait état d'une enquête ayant, entre autres, analysé le budget alloué par les étudiants aux transports et conclu ce qui suit :

- Pour les jeunes faisant leurs études à l'étranger, les frais de transport s'élèvent à 3% de leur budget total, tandis que les frais de carburant et de parking s'élèvent à 4%.
- Pour les jeunes faisant leurs études au Luxembourg, les frais de transport s'élèvent à 2% de leur budget total, tandis que les frais de carburant et de parking s'élèvent à 13%.

Cette enquête démontre donc de manière évidente que beaucoup de jeunes faisant leurs études dans notre pays ont tendance à utiliser leur voiture privée plutôt que les transports en commun.

Monsieur le Ministre délégué insiste donc sur l'importance de promouvoir l'utilisation des transports en commun dans cette catégorie de la population.

Conclusions des pétitionnaires :

Les pétitionnaires remercient les personnes présentes pour l'organisation du débat. Ils remercient en outre les représentants gouvernementaux pour la transposition rapide de leurs revendications, ainsi que tous les signataires de la pétition. Ils disent également espérer que la gratuité des transports publics incitera les jeunes à renoncer, au moins partiellement, à l'utilisation de leur voiture privée.

2. Conclusions des commissions

Aucun point n'a été abordé sous cette rubrique.

Luxembourg, le 26 juillet 2017

Le Secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président de la Commission des Pétitions,
Marco Schank

Le Secrétaire-administrateur,
Rachel Moris

La Présidente de la Commission du
Développement durable,
Josée Lorsché